DÉCEMBRE 2014

VISION sur le Lac

La Ville s'associe à la campagne Recyclez intelligement p. 6

Cérémonie de remise des certificats pour le programme *Une naissance, deux arbres* p. 4

Marche de Compostelle pour souligner le 100e anniversaire des Cercles de Fermières du Québec p. 5

Programmation des activités culturelles et récréatives de l'hiver 2015 p. 14

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal, j'ai fait rapport, conformément à la *Loi sur les cités et villes du Québec*, sur la situation financière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Tous les indicateurs analysés démontrent que notre Ville est en excellente santé. En effet, notre dette continue de diminuer et nous avons réalisé, au cours de l'année qui s'achève, des investissements dans votre qualité de vie.

C'est donc sur de solides assises financières que nous avons préparé les prévisions budgétaires 2015. Bien que de nombreux défis se soient présentés dans le cadre de ces préparatifs, nous avons réussi à protéger la capacité de payer des familles et des aînés, tout en planifiant des projets afin de poursuivre l'amélioration du réseau routier et des parcs. Vous retrouverez tous les détails du nouveau budget dans les hebdos locaux de même que dans la prochaine parution du *Vision sur le Lac*.

À quelques semaines du début officiel de l'hiver, je vous mentionne que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac déploiera, pour une deuxième année, son programme de viabilité hivernale. Cette initiative consiste à appliquer une gestion optimale, dans tous les services concernés, afin de réduire les risques causés par la dégradation des conditions routières, et ce, à l'enseigne du respect de notre environnement. Vous aussi pouvez faire votre part pour une saison hivernale sous le signe de la sécurité et du civisme. Respectez la réglementation municipale qui vous interdit de déposer, de souffler ou de pousser la neige dans la rue. Assurez-vous également de ne pas pousser la neige chez vos voisins.

Je conclus en vous offrant, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux. Que le temps des fêtes soit l'occasion de belles réjouissances et l'annonce d'une heureuse nouvelle année!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

Système d'appels automatisés

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent être transmis à la population. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide qui améliore la bonne communication. Malheureusement, plusieurs citoyens ne profitent toujours pas de ce service

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos informations font bien partie du système d'appels automatisés de la Ville, veuillez communiquer avec Mme Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens, au 450 472-7310, poste 109, ou par courriel via le a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Il lui fera alors plaisir de s'assurer que vous recevrez les prochains appels.

Déjeuner de la mairesse

Les citoyens qui souhaitent s'entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui leur tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains *Déjeuners de la mairesse* auront lieu les samedis 13 décembre, 10 janvier et 14 février. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

Mairesse

District 1

District 2

District 3

VOTRE CONSEIL

District 4

District 5

District 6

Me Sonia Paulus - Mairesse
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides
Comité d'action et de protection de la Sablière – Office régional d'habitation
Responsable du *Vision sur le Lac*

François Robillard - District 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies
Services communautaires/loisirs
Comité Loisir Laurentides
Comité COBAMIL

Jean-Guy Lajeunesse - District 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Centre local de développement
Centre de tri Tricentris
Comité de la famille
Comité des travaux publics

Yves Legault - District 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

André Bessette - District 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité des finances et administration
Comité des travaux publics
Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe - District 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la Sablière
Services communautaires/loisirs
Pavillon de la Jeunesse
Comité de la famille

François Racine - District 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la Jeunesse
Comité de la sécurité publique

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h,
les mercredis 10 décembre, 14 janvier et 11 février à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

NOS ACTUALITÉS . . .

Programme *Une naissance, deux arbres :*

103 NOUVEAU-NÉS CONTRIBUENT À EMBELLIR L'ENVIRONNEMENT DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC!

Le 19 octobre dernier avait lieu au centre communautaire la cérémonie annuelle de remise des certificats dans le cadre du programme *Une naissance, deux arbres*. Au total, les parents de 103 nouveau-nés ont inscrit leur enfant à ce programme visant à embellir l'environnement de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Par cette initiative municipale, les parents ont reçu un arbre de leur choix (lilas japonais, tilleul Greenspire ou pommetier Makamik) qu'ils planteront sur leur propriété, alors qu'un deuxième arbre, soulignant cette même naissance, sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire.

« Je suis fière de voir autant de jeunes familles contribuer au succès de notre programme. De nouveau-nés et de nouveaux arbres grandiront à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Ils profiteront de conditions optimales pour s'épanouir au sein d'une Ville qui place la famille et des milieux de vie sains au centre de ses priorités. L'arbre symbolise la naissance de l'enfant, mais aussi l'enracinement et l'attachement à sa communauté. Ce sont des valeurs qui nous sont chères et que nous entendons continuer à promouvoir avec fierté », a souligné la mairesse Me Sonia Paulus qui, à l'aide des autres membres du conseil, a remis personnellement son certificat à chacune des familles présentes.

Notez que pour inscrire son enfant à l'édition 2014-2015 du programme, il suffit de télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet de la Ville et de se présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture muni des documents suivants : une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant; un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents résidaient à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption, ainsi que la carte du citoyen. De plus, il faudra fournir une photographie en couleurs de l'enfant pour permettre la production du certificat.

La mairesse, Me Sonia Paulus, entourée d'une famille inscrite au programme.

Le conseiller du district 4, M. André Bessette, remettant son certificat à une jeune Marthelacquoise.

CAMPAGNE RECYCLEZ INTELLIGEMMENT

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'annoncer sa participation à la première campagne régionale de sensibilisation écoresponsable : Recyclez intelligemment.

Du 10 au 31 décembre, la campagne s'affairera à sensibiliser les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de la région à recycler, mais à le faire de manière allumée, c'est-à-dire en prenant soin de trier adéquatement les matières devant se retrouver dans le bac à recyclage des autres résidus.

Ultimement, l'objectif est d'inciter les citoyens à faire un tri efficace à la source en les informant de certains gestes simples à poser quotidiennement. En joignant la campagne *Recyclez intelligemment,* la Ville souhaite profiter d'une large exposition pour véhiculer son message écoresposable.

Au cours des trois semaines de campagne, les Marthelacquois seront exposés à une capsule vidéo publiée sur les réseaux sociaux et diffusée dans plusieurs salles de cinéma dont celui de Saint-Eustache. De plus, la campagne jouira d'une importante visibilité sur certaines artères routières (autoroutes 15, 40 et 640) par le biais d'affichage sur les panneaux publicitaires extérieurs.

Avec les fêtes qui approchent, prenez quelques minutes pour trier papier d'emballage et boîtes en carton, et recyclez intelligemment!

OPÉRATION NEZ ROUGE – CAMPAGNE 2014

Pour une 31e année consécutive, l'Opération Nez rouge Laval/Basses-Laurentides offrira ses services de raccompagnement aux citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac dès le vendredi 5 décembre, et ce, jusqu'au mercredi 31 décembre.

La campagne d'Opération Nez rouge vise à assurer la sécurité routière en réduisant les cas de conduite avec facultés affaiblies. Opération Nez rouge Laval/Basses-Laurentides invite donc les citoyens qui auront un peu trop fêté à profiter du service de raccompagnement en téléphonant simplement au 514 312-3224. Les bénévoles mandatés se feront alors un plaisir de les ramener à la maison en toute sécurité!

D'ailleurs, ceux et celles qui souhaitent participer à la campagne 2014 comme bénévoles doivent s'inscrire en téléphonant au 514 316-3919, ou en remplissant un formulaire d'inscription disponible aux endroits suivants :

- les hôtels de ville du territoire de Laval et des Basses-Laurentides;
- les postes de police de Laval, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Blainville, Deux-Montagnes et Saint-Eustache;
- les points de service de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- les Caisses populaires du Québec.

Bon temps des fêtes sous le signe de la prudence!

CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT LAURENTIDES

Gratuité sur le réseau les jours de fêtes!

Durant le temps des fêtes, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides facilite les déplacements de sa clientèle en offrant des jours de gratuité! Les usagers pourront donc se déplacer gratuitement dans tout le réseau du CITL les 24, 25 et 31 décembre 2014 ainsi que le 1er janvier 2015.

Joyeuses fêtes!

Ligne 88 – fin des EXPRESS

Le CITL rappelle aux étudiants de la région que les départs EXPRESS de la ligne 88, reliant Saint-Eustache au Collège Lionel-Groulx, ne sont plus disponibles en période de relâche scolaire. Le service sera de nouveau offert au début de la session d'hiver 2015.

Nouvelle grille tarifaire

À compter du 1er janvier 2015, une nouvelle grille tarifaire entre en vigueur.

Un déplacement sur le réseau du CITL coûtera dorénavant 4,25 $. Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides rappelle qu'il s'agit d'un tarif unique, c'est-à-dire que les usagers peuvent se déplacer à travers tout le réseau pour ce même tarif.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le service à la clientèle du CIT Laurentides au 450 433-7873.

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables pour réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2013, 37 nouvelles familles ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme.

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année s'applique.

Les parents qui souhaitent obtenir leur remboursement doivent télécharger le formulaire approprié sur le site internet de la Ville et se présenter à l'hôtel de ville munis des documents demandés.

C'EST L'HIVER, ON S'ADAPTE!

Dans la dernière édition du bulletin municipal *Vision sur le Lac*, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a annoncé reconduire le projet de viabilité hivernale pour l'hiver 2014-2015. En effet, l'année passé, ce virage écologique a notamment permis de réduire considérablement l'emploi de sels de voirie sans toutefois diminuer la sécurité des usagers de la route, et ce, grâce à la collaboration des automobilistes qui ont adapté leur conduite selon les conditions météorologiques. S'inscrivant parmi les pionnières au Québec en matière de viabilité hivernale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac avait tout d'abord choisi d'entreprendre ce virage écoresponsable afin de préserver ses sources d'eau potable des effets néfastes de la neige et de la glace.

Alors que l'hiver arrive à grands pas, et parce qu'il amène son lot d'intempéries, la Ville souhaite rappeler à ses citoyens les grandes lignes de son plan de viabilité hivernale.

Pourquoi s'adapter à l'hiver?

La conduite en hiver exige des automobilistes une adaptation sérieuse aux conditions climatiques qui peuvent changer très rapidement, allant des précipitations de neige à la pluie, au verglas, au grésil ou aux bourrasques. C'est pourquoi ils se doivent de redoubler de prudence en laissant par exemple une plus grande distance entre eux et le véhicule qui les précède, afin d'être en mesure de freiner efficacement à tout moment. Il est primordial de garder en tête qu'en hiver les routes sont plus à risque que ce qu'elles laissent entrevoir. Ainsi, la vigilance s'inscrit dans les indispensables d'une conduite hivernale sécuritaire.

Quelles seront les actions entreprises par la Ville pour mettre en pratique la viabilité hivernale?

Tout comme l'hiver passé, lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur mandaté par la Ville laissera une mince couche de neige sur les routes afin de permettre aux pneus d'hiver de conserver leur mordant et leur efficacité. Le sel sera épandu uniquement sur la glace qui se forme initialement sur la chaussée au début des grands froids; l'épandage sera donc beaucoup moins fréquent qu'autrefois. Il est important de préciser que la Ville n'est pas responsable de l'entretien du chemin d'Oka (route 344), qui, en toutes saisons, relève plutôt de la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

La Ville souhaite à l'ensemble de sa population un bon hiver sous le signe de la prudence!

COLLECTE À TROIS VOIES :
La troisième voie arrivera à Sainte-Marthe-sur-le-Lac dès l'été 2015!

Comme annoncé dans la dernière édition du *Vision sur le Lac*, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac emboîtera le pas vers la collecte à trois voies, et ce, dès l'été 2015.

Concrètement, d'ici les prochains mois, toutes les familles marthelacquoises recevront un troisième bac dans lequel ils devront disposer de leurs déchets organiques (feuilles mortes, gazon et résidus alimentaires). Seules les ordures ménagères devront être déposées dans le bac à ordures, alors que le bac bleu continuera de recevoir les matières recyclables.

Dès l'été 2015, une collecte de matières organiques aura lieu chaque semaine, tandis que les collectes de recyclage et d'ordures s'alterneront une semaine sur deux.

D'ici le printemps, les citoyens recevront une brochure complète détaillant clairement la marche à suivre propre à chaque collecte. De plus, un calendrier spécifique aux horaires de collectes sera également distribué aux résidences marthelacquoises.

Surveillez les prochaines éditions du *Vision sur le Lac* pour plus d'informations sur ce virage écologique.

100E ANNIVERSAIRE DES CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC

La Fédération 16 des Cercles de Fermières reproduit une Marche de Compostelle à travers la MRC

Pour souligner le 100e anniversaire des Cercles de Fermières du Québec, la Fédération 16 a invité ses membres, leurs amis et leurs familles à réaliser une Marche de Compostelle le 9 octobre dernier. Plus de 80 marcheurs ont entamé ce périple de 13 km partant de l'Abbaye d'Oka et se terminant à l'église du vieux St-Eustache. Les Fermières et leurs partisans se sont notamment arrêtés à l'hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour quelques minutes de répit où les attendait la mairesse Me Sonia Paulus. Cette dernière a profité de la présence de ces femmes impliquées pour souligner leurs activités bénévoles et leur apport à la communauté. « À titre de mairesse et de préfète de la MRC Deux-Montagnes, je peux témoigner de la précieuse contribution des Fermières, qui animent nos milieux de vie, contribuent à briser l'isolement, et favorisent le partage de connaissances et d'expérience. Vous êtes les gardiennes de notre patrimoine artisanal et culinaire », a déclaré Me Paulus aux Fermières présentes.

Depuis plus de 100 ans, les Cercles de Fermières du Québec ont dénoncé plusieurs injustices sociales et ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des Québécois. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière de compter un Cercle de Fermières parmi les organismes œuvrant sur son territoire et souhaitent à toutes les Fermières du Québec 100 autres années d'activités!

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

À l'occasion du congé des fêtes, les bureaux municipaux seront fermés à compter de 12 h le vendredi 19 décembre jusqu'au vendredi 2 janvier 2015 inclusivement. Pour toute urgence durant ce congé, veuillez communiquer avec la Sécurité publique au 450 473-4686.

CLD
MRC DEUX-MONTAGNES

CLD DE LA MRC DEUX-MONTAGNES

Le CLD de la MRC Deux-Montagnes est fier de convier les Marthelacquois à sa séance d'information en démarrage d'entreprise.

Cette séance d'information éclaire les participants sur les étapes importantes du démarrage et du financement d'une entreprise. Elle les renseigne également sur les services offerts aux entrepreneurs et fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient s'avérer admissibles à l'un des fonds du CLD.

Prochaine séance : **Le mercredi 10 décembre, de 9 h à 12 h.**

Les séances d'information ont lieu au 1, place de la Gare, 3e étage, Salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache.

Pour en savoir plus, consultez le site officiel du CLD, le www.clddm.com, ou communiquez avec l'organisation par courriel via le info@clddm.com, ou par téléphone en composant le 450 472-1502, poste 221.

LE CERCLE DE FERMIÈRES S'INSTALLE AUX PROMENADES DEUX-MONTAGNES POUR Y PRÉSENTER UN MARCHÉ DE NOËL

Le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous invite à visiter son Marché de Noël qui se tiendra du 5 au 7 décembre prochain aux Promenades Deux-Montagnes.

Juste à temps pour les fêtes, les Fermières y présenteront plusieurs pièces artisanales uniques et conçues à la main. De plus, elles seront disponibles pour discuter de leur passion pour le travail de création artistique. Une simple visite et vous dénicherez de jolis présents qui plairont assurément à toute la famille!

Venez découvrir le talent des gens d'ici au Marché de Noël du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac les 5, 6 et 7 décembre prochains aux Promenades Deux-Montagnes.

LA BIBLIOTHÈQUE ... Choix de nouveautés

Auteur : Les Cercles de Fermières du Québec
Titre : *Qu'est-ce qu'on mange au temps des Fêtes*
Collection : Pratique
Éditions : CFQ (Cercle de Fermières du Québec)

Résumé : « Cet ouvrage propose des recettes sélectionnées spécifiquement pour la période des Fêtes et des suggestions de menus pour vous aider à planifier les nombreuses occasions de célébrer en famille et entre amis durant ce temps de réjouissances.

L'ouvrage comporte une centaine de recettes puisées dans le vaste savoir culinaire des membres des Cercles de Fermières du Québec.

Les recettes de cet ouvrage sont d'exécution simple et rapide, apportant des solutions parfois inédites à la préparation des plats. Vous apprécierez cet outil moderne, pratique et efficace créé pour vous simplifier la tâche au temps des Fêtes. » (Source : CFQ)

Auteurs : Richard Houde et Pierre Houde
Titre : *Oli, les cinq saisons*
Éditions : Dominique et compagnie

Résumé : « Oli est un jeune garçon que sa curiosité insatiable conduit à vivre toutes sortes d'aventures qu'il partage avec Pacou, le copain blagueur et aussi un peu susceptible, avec lequel il communique par télépathie.

Cette fois, Oli et Pacou t'invitent à plonger dans une aventure pleine de rebondissements alors qu'une rocambolesque descente en traîneau les transporte avec Cachou dans un village où les saisons sont… très particulières! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'endroit a été presque entièrement déserté par ses habitants. Seuls un père et sa fille y vivent encore, espérant pouvoir ramener un climat normal dans leur village. Nos amis pourront-ils les aider dans leur mission? » (Source : Dominique et compagnie)

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Les mardis, de 10 h à 11 h 30, à la bibliothèque **Nouveau groupe!** **Les jeudis, de 20 h à 21 h 30, à la bibliothèque**

La saison d'automne du club de lecture se terminera le 16 décembre prochain, alors que la saison d'hiver débutera le 13 janvier 2015. Lors des rencontres, une employée de la bibliothèque propose une discussion animée par les témoignages des participants qui partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Il est possible de se joindre au club de lecture en tout temps en s'inscrivant en personne à la bibliothèque ou par téléphone au 450 974-7111, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 10 $ par session pour les non-résidents.
Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE

Titre : *Le Cercle Pouchkine* **Auteur : Simon Montefiore** **Éditions : Belfond**

Résumé : « Moscou, 1945. Tandis que Staline et ses courtisans célèbrent leur victoire sur Hitler, des coups de feu retentissent. Sur un pont proche du Kremlin gisent les corps de deux adolescents, un garçon et une fille. Meurtre passionnel? Suicide? Et s'il s'agissait d'un complot contre l'état? Car un carnet a été retrouvé sur l'une des victimes. À l'intérieur, les fondements d'un parti romantique créé par les membres du Cercle Pouchkine, quelques lycéens amateurs de littérature.

Emportés dans la tourmente d'une chasse aux sorcières menée par Staline lui-même, Sérafima, Andreï et leurs camarades signataires du Cercle sont un à un convoqués à la Loubianka, la pire des prisons moscovites, et forcés de témoigner contre leurs amis, mais aussi contre leurs parents, tous des proches du régime.

Ce roman est inspiré d'une histoire véridique. Des jeunes appuyant les valeurs de Pouchkine ont formé un Cercle romantique. Les Russes pensaient que ces jeunes voulaient renverser le gouvernement et, puisque Staline élimine ses proches qui ne sont pas conformes à ses idées, des évènements cruels vont survenir… Secrets de famille, histoires d'amour interdites… Dans un monde dominé par la peur, la moindre parole imprudente a des conséquences fatales. » (Source : Belfond)

ATELIER DE BRICOLAGE : NOËL AUTOUR DU MONDE

Le dimanche 14 décembre
Groupe 1 : 10 h à 11 h 30 – Groupe 2 : 12 h 30 à 14 h
Pour les enfants de 5 à 12 ans

Suite à une présentation sur les différents rites de Noël célébrés autour du monde, les enfants créeront une œuvre sur toile en utilisant différents médiums tels que la peinture, le papier et d'autres objets décoratifs.

Inscription à la bibliothèque : 450 974-7111, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents.

L'enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

BÉBÉLITOUT

Le jeudi 12 février à 10 h à la bibliothèque municipale
Pour les 12 à 36 mois, accompagnés d'un parent

Cette activité, offerte en collaboration avec le Carrefour Péri-Naissance et familial, propose une Heure du conte spécialement adaptée aux tout-petits. L'animatrice y récite des contes de façon animée, puis propose une activité de bricolage en lien avec le thème des histoires racontées.

La prochaine animation aura lieu le 12 février prochain sous le thème de la Saint-Valentin. Seulement 12 places sont disponibles, inscrivez votre enfant rapidement!

Inscription : 450 974-7111, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents.

L'enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 18 au 25 octobre dernier, les jeunes de 6 à 14 ans ont eu la chance de participer à une chasse au trésor très amusante dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques. Les jeunes lecteurs devaient trouver les indices cachés dans la bibliothèque afin de découvrir une phrase secrète qui menait au livre mystère. 53 jeunes Marthelacquois ont réussi cette épreuve et se sont mérité une surprise aux couleurs de l'Halloween!

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le lundi, le mardi et le jeudi, de 14 h à 20 h
Le mercredi et le vendredi, de 10 h à 14 h
Le samedi, de 10 h à 16 h
Le dimanche, de 13 h à 16 h

Lorsque la bibliothèque est fermée, afin d'éviter tout frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir les documents.

HEURE DU CONTE DE NOËL : LES CONTES DU PETIT SAPIN

Le mercredi 17 décembre à 18 h 30
au centre communautaire
Pour les enfants de 3 à 8 ans

À travers contes et chansons, les enfants feront la connaissance d'un petit rouge-gorge à la recherche d'un abri pour l'hiver, d'une galette de pain d'épice qui refuse de se laisser manger, de Pablo qui rêve d'être à la tête de la Posada et de plusieurs autres personnages enchanteurs. Ces contes féériques seront suivis d'un bricolage que les participants pourront rapporter à la maison.

Inscription à la bibliothèque : 450 974-7111, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents.

L'enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

Prochaines activités de l'Heure du conte

Il est déjà possible d'inscrire les enfants de 3 à 8 ans aux deux Heures du conte suivantes :
Le mardi 13 janvier, 18 h 30 : Les contes de la banquise
Le mardi 10 février, 18 h 30 : La Saint-Valentin

Inscription à la bibliothèque : 450 974-7111, poste 101.

HORAIRE DES FÊTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ouverte :

Le vendredi 19 décembre, de 15 h à 20 h
Du 20 au 23 décembre inclusivement, selon l'horaire régulier

Fermée :

Les mercredi, jeudi et vendredi, 24, 25 et 26 décembre

Ouverte :

Le samedi 27 décembre, de 10 h à 16 h
Le dimanche 28 décembre, de 13 h à 16 h
Le lundi 29 décembre et le mardi 30 décembre, de 14 h à 20 h

Fermée :

Les mercredi, jeudi et vendredi, 31 décembre 2014 et 1er et 2 janvier 2015

Ouverte :

Le samedi 3 janvier, de 10 h à 16 h
Le dimanche 4 janvier, de 13 h à 16 h

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Le dimanche 28 septembre dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a offert à ses citoyens une panoplie d'activités dans le cadre des Journées de la culture. Le traditionnel Salon des exposants, qui a lieu depuis plusieurs années et qui permet aux artistes et artisans locaux d'exposer leurs œuvres, a connu un grand succès avec plus de 30 exposants. Du maquillage artistique était proposé aux enfants, qui ont également eu la chance de laisser libre cours à leur créativité en participant au Grand atelier artistique. En effet, les jeunes ont dessiné, peint et bricolé à l'aide de matériel coloré et diversifié. Une activité de partage littéraire a également permis aux citoyens de découvrir de nouveaux livres.

Dès 15 h, plusieurs artistes marthelacquois se sont présentés tour à tour sur la scène du centre communautaire dans le cadre de la 3e édition de *Sainte-Marthe-sur-le-Lac en spectacle*. Le concours comptait neuf numéros au total, dont cinq de chant, trois de danse et une prestation musicale. Le jury, notamment composé de la mairesse, Me Sonia Paulus, et de quelques membres du conseil municipal, devait remettre deux bourses culturelles aux participants, une parmi les moins de 18 ans et une parmi les adultes.

C'est après une délibération difficile que la mairesse a déclaré Les Princesses du désert (Audrey-Anne Charbonneau, Michelle Chiline, Jessika Dicaire, Érika Pesant-Simpson et Sarah Romero) grandes gagnantes pour leur numéro de danse orientale dans la catégorie des moins de 18 ans. La pianiste Sabrina Côté-Maldonado a pour sa part été récompensée dans la catégorie des adultes.

La mairesse a par la suite surpris l'assistance avec une troisième bourse « coup de cœur » qu'elle a remise au duo père-fille François Hamelin et Éloïse Bilodeau-Hamelin qui avait présenté un numéro de chant et de guitare.

Le jury a également récompensé le travail des exposants dont les œuvres s'étaient démarquées en remettant une bourse culturelle à Laurence Le Quéau pour ses bijoux et ses objets en verre, ainsi qu'à Sylvia Bujold pour ses peintures à l'huile et à l'acrylique.

Me Paulus a tenu à remercier les artistes et artisans d'ici pour leur participation en plus de souligner leur travail remarquable et l'importance de leur contribution au rayonnement de la culture marthelacquoise.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyens à participer à l'édition 2015 des Journées de la culture!

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

CAMP DE RELÂCHE SCOLAIRE

Le Service des loisirs et de la vie communautaire prépare actuellement le camp de jour de la relâche scolaire qui se tiendra du 2 au 8 mars 2015. Des activités sportives, récréatives et culturelles diversifiées sauront plaire à tous les goûts, et une sortie ou activité optionnelle sera proposée pour chacune des journées du camp.

Tous les renseignements concernant l'inscription au camp de jour de la relâche scolaire seront publiés dans la prochaine édition du bulletin *Vision sur le Lac* ainsi que sur le site internet de la Ville.

51E GROUPE SCOUT DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à se découvrir à travers divers apprentissages sur le monde, et ce, sous la supervision d'animateurs qualifiés.

Les activités ont lieu le lundi à 18 h 30 à l'école des Primevères située au 784, boul. de la Chapelle, à Pointe-Calumet. Sachez que les participants ont droit à deux cours d'essai gratuits. Les inscriptions se font en tout temps!

Pour offrir à vos enfants une expérience énergisante et enrichissante, contactez le 51e groupe scout du Lac-des-Deux-Montagnes par courriel via le groupescoutldm@gmail.com ou par téléphone au 450 473-1134.

Les bénévoles de 16 ans et plus sont également les bienvenus!

CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD
Sports de glisse (ski/planche à neige) pour toute la famille

Depuis 1963, le Club de ski Deux-Montagnes/Rive-Nord propose aux familles de pratiquer leurs sports d'hiver préférés à des tarifs plus qu'avantageux. D'ailleurs, les forfaits disponibles sont adaptés aux besoins et aux habiletés de tous les participants : forfait avec ou sans transport, forfait avec ou sans leçon, etc. Cette année, le Club de ski Deux-Montagnes/Rive-Nord offre également plusieurs sorties à l'une des plus belles montagnes du Québec, le Mont Saint-Sauveur.

Pour toute information supplémentaire ou pour connaître le processus d'inscription, consultez le site internet officiel du Club de ski Deux-Montagnes/Rive-Nord, le www.skideuxmontagnes.ca, ou communiquez avec l'organisation par courriel via le info@skideux-montagnes.ca, ou par téléphone au 450 473-0641.

ACTIVITÉS AQUATIQUES – COMPLEXE AQUATIQUE DE ST-EUSTACHE

Le complexe aquatique de St-Eustache offre une variété de cours d'apprentissage de la nage aux bébés de 12 mois et plus, aux enfants, aux adolescents et aux adultes, de même qu'une formation en sauvetage, des cours de perfectionnement et des activités aquatiques de conditionnement physique. Consultez le site internet de la Ville de Saint-Eustache, le www.ville.saint-eustache.qc.ca, pour connaître les activités et les cours proposés à la session d'hiver 2015.

Prenez note que, grâce à une entente entre les Villes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Saint-Eustache, les Marthelacquois profitent des mêmes conditions que celles offertes aux Eustachois par le complexe aquatique.

Inscription par internet
Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent s'inscrire aux activités aquatiques à compter de 6 h le mardi 2 décembre, et ce, jusqu'au vendredi 5 décembre à minuit. Pour ce faire, ils sont invités à consulter le www.ville.saint-eustache.qc.ca. Lors de l'inscription, il est important d'avoir en mains la carte du citoyen valide ainsi que d'avoir consulté au préalable la programmation des cours.

Le personnel du Service des loisirs et de la vie communautaire se fera un plaisir d'aider tous les citoyens ayant besoin d'assistance à compléter les étapes du processus d'inscription.

Inscription en personne
Les citoyens peuvent également se présenter au Service du sport et du plein air de la Ville de Saint-Eustache afin de procéder à leur inscription, dès le mercredi 3 décembre à 8 h 30.

Complexe aquatique Saint-Eustache
230, boulevard Arthur-Sauvé
450 974-5111

Liste d'attente
Lorsqu'un cours affiche complet, il est possible d'inscrire ses informations sur une liste d'attente. Consultez le guide d'utilisation de l'inscription en ligne disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Eustache pour connaître les étapes du processus de mise en attente. Notez que tous les citoyens en attente se feront proposer une nouvelle plage horaire.

Pour toute information ou pour connaître les heures des bains libres, composez le 450 974-5121
ou visitez le www.ville.saint-eustache.qc.ca.

DES NOUVELLES DU CLUB DE SOCCER SHAMROCKS

Lors de l'assemblée annuelle du 19 octobre dernier, M. Steve Godyn a été élu président en remplacement de M. Jamshid Ghavami. M. Giuseppe Fortino a pour sa part été élu au poste de vice-président Inter-Cité. Les postes de directeur de compétition (soccer à 7 et à 5) et de représentant des séniors n'ont pas été comblés et sont donc toujours vacants. Tous les autres membres du comité sont restés en poste.

Le Club de soccer Shamrocks tient à souligner les 25 ans de bénévolat de M. Ghavami et le remercie de ses trois années à la présidence du Club des Shamrocks!

Inscriptions 2015
Les inscriptions en ligne pour la saison de soccer de l'été 2015 débuteront au mois de janvier prochain. Pour plus de détails ou pour passer à l'inscription, consultez le site internet officiel du Club de soccer Shamrocks, le www.soccerdxm.org.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Bernard Bégin, directeur des communications, via l'adresse courriel suivante : communications@soccerdxm.org.

SHAMROCKS FC
Est. 1963

ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

L'Association de baseball mineur du Lac des Deux-Montagnes est à la recherche de nouveaux joueurs! Les jeunes des catégories novice, atome, moustique, pee-wee, bantam et midget qui ont envie de se joindre à une équipe ou qui souhaitent simplement renouveler leur inscription pour l'été 2015 pourront le faire en ligne dès le 12 janvier prochain, en se rendant au www.abmldm.com.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'Association par courriel via le cardinals.abmldm@outlook.com, ou consultez le www.abmldm.com.

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Parc Clair de lune
333, 6e Avenue (sans surveillance)

Parc Roland-Laliberté
25, 13e Avenue (sans surveillance)

Parc Maurice-Binette
60, 31e Avenue (sans surveillance)

Parc des Anges
rue des Anges (sans surveillance)

Érablière
entre le 252 et le 254 de l'Érablière (sans surveillance)

	Chalet du parc municipal 3100, rue Laurin (avec surveillance)	
HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES		
24 et 31 décembre 2014	11 h à 18 h	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
Noël (25 décembre) et Jour de l'An (1er janvier)	FERMÉ	
26, 27, 28, 29 et 30 décembre 2014	11 h à 22 h	
2, 3, 4, et 5 janvier 2015	11 h à 22 h	
HORAIRE RÉGULIER – À COMPTER DU LUNDI 5 JANVIER 2015		
Du lundi au vendredi	16 h à 22 h	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
Samedi	10 h à 22 h	
Dimanche	12 h à 22 h	
CONGÉS SCOLAIRES 2015		
Les lundis 26 janvier 2015 et Les vendredis 13 et 20 février 2015	11 h à 22 h	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 8 MARS 2015 INCLUSIVEMENT		
Du lundi au vendredi	10 h à 22 h	**PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H**
Samedi	10 h à 22 h	
Dimanche	12 h à 22 h	

Les dates d'ouverture seront affichées au chalet du parc municipal en fonction de la température. Dans le cas où des modifications seraient apportées à cet horaire, les nouvelles heures seront affichées. Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet du parc municipal sera fermé. Renseignements : 450 472-7310, poste 145.

Inscription du 1er au 19 décembre et le 5 janvier 2015

Le Service des loisirs et de la vie communautaire ainsi que le Service des arts et de la culture proposent aux personnes de tous âges un programme d'activités hivernales divertissantes. Cet hiver, bougez et profitez des activités sportives et culturelles offertes. Bonne saison!

Inscription des résidents

La carte du citoyen valide est obligatoire lors de l'inscription aux activités proposées. La carte est gratuite pour les résidents de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et la remplacer lorsqu'elle est perdue coûte 5 $. Les citoyens qui souhaitent se la procurer peuvent le faire à la réception du centre communautaire ou à la bibliothèque municipale.

Les inscriptions en personne ou par la poste débuteront le 1er décembre. Aucune inscription ne sera acceptée avant cette date. Les inscriptions reçues par courrier postal avant le 1er décembre seront uniquement traitées le 2 décembre.

En personne

Les inscriptions peuvent se faire en personne directement au centre communautaire, du 1er au 19 décembre ainsi que le 5 janvier 2015, selon l'horaire suivant :

- du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30;
- le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.

De plus, le centre communautaire sera exceptionnellement ouvert le samedi 6 décembre, de 9 h à 12 h, ainsi que le mercredi 10 décembre, de 18 h 30 à 20 h 30.

Par la poste

Utilisez le formulaire joint à la présente programmation.

1. Remplissez le formulaire d'inscription aux activités de l'hiver 2015 qui se trouve à la page 23 du bulletin *Vision sur le Lac* décembre 2014. Utilisez un seul formulaire pour tous les membres d'une famille résidant à la même adresse. Les photocopies sont acceptées.
2. Pour tous les participants, la carte du citoyen valide au moment de l'inscription est requise.
3. Libellez le chèque, daté au plus tard du 5 janvier 2015, à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
4. Postez rapidement le formulaire et le chèque à l'adresse suivante :

Inscriptions hiver 2015
Service des loisirs et de la vie communautaire et
Service des arts et de la culture
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac,
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Les tarifs indiqués incluent les taxes pour les 15 ans et plus. Les frais exigés en surplus (matériel ou frais d'affiliation) sont payables lors du premier cours au responsable de l'activité. L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'inscription si celle-ci se fait en personne. Les inscriptions sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi. Un reçu d'inscription sera posté à tous les participants.

Notez que toutes les activités feront relâche du 2 au 8 mars pour la semaine de relâche scolaire, du 3 au 6 avril pour la longue fin de semaine du congé pascal et le 18 mai pour la Journée nationale des patriotes.

Prenez également note que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac communiquera avec les citoyens inscrits seulement en cas de problème.

Inscriptions tardives

À compter du 6 janvier, des frais de 15 $ par activité s'ajouteront au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur.

Inscription des non-résidents

La carte de non-résident valide est obligatoire lors de l'inscription aux activités proposées. Les non-résidents qui souhaitent se procurer la carte de non-résident peuvent le faire à la réception du centre communautaire ou à la bibliothèque municipale au coût de 25 $ par personne (remplacement : 5 $). Aussi, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur, les non-résidents doivent ajouter des frais de 15 $ par activité au tarif indiqué à la présente programmation.

Veuillez prendre note que les non-résidents pourront s'inscrire aux activités de l'hiver 2015 dès le 8 décembre.

Tarification familiale

Lors de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille et résidant à la même adresse, une tarification à rabais s'applique. Cette tarification familiale est uniquement offerte aux familles marthelacquoises.

Famille		Famille de 3 enfants et +	
1re activité	Tarif indiqué selon l'activité au coût le plus élevé	1er enfant (moins de 15 ans)	Tarif indiqué selon l'activité au coût le plus élevé et activités supplémentaires moins 15 $
2e activité	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités	2e enfant (moins de 15 ans)	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités
		3e enfant (moins de 15 ans)	Gratuité sur la ou les activités
		Adulte (15 ans et plus)	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités

Annulation d'activités par la Ville

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Annulation et transfert d'activités

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités doit être acheminée par écrit et sera traitée conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Aucun remboursement ou transfert après le début du premier cours ne sera accepté, sauf sur présentation d'un billet médical. Toutefois, des frais administratifs de 15 % s'appliqueront sur le montant total facturé.

Lieux des cours et activités

- Centre communautaire : 99, rue de la Mairie
- Chalet du parc municipal : 3100, rue Laurin
- École des Lucioles (gymnase) : 320, rue de Sève
- École Horizon-du-Lac (gymnase) : 3099, chemin d'Oka (entrée par la cour d'école)
- École Liberté-Jeunesse (gymnase) : 2919, boul. des Promenades
- École des Grands-Vents (gymnase) : 3180, rue Laurin
- Pavillon de la Jeunesse : 3014, chemin d'Oka

Renseignements

Service des loisirs et de la vie communautaire et Service des arts et de la culture
99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
450 472-7310, poste 145
www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

ACTIVITÉS CULTURELLES (pour les 16 ans et moins)

DANSE CRÉATIVE – centre communautaire

Faisant appel à l'imagination, la danse créative se pratique à travers des histoires et des comptines permettant à l'enfant de développer sa coordination en plus d'explorer différents rythmes musicaux. Spectacle sur scène le samedi 23 mai 2015 (des frais de 20 $ maximum seront exigés pour le costume).

Costume obligatoire :
Fille : maillot de danse rose ou noir, collants et chaussons de danse. Jupe optionnelle (en haut du genou).
Garçon : pantalon noir, t-shirt blanc ou noir et chaussons de danse.

Durée : 15 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 16 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
3-4 ans	Mardi	17 h à 18 h	65 $
3-4 ans	Samedi	9 h à 10 h	65 $
3-4 ans	Samedi	10 h 10 à 11 h 10	65 $
3-4 ans	Samedi	13 h à 14 h	65 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 3 et 7 mars ainsi que le 4 avril.

HIP-HOP – centre communautaire

Le hip-hop se démarque par sa combinaison de plusieurs styles de danses urbaines. Ce cours propose un large éventail de styles de danse permettant aux jeunes de s'épanouir sans barrière à travers des chorégraphies uniques en plus d'être initiés à différentes techniques enrichissantes. Spectacle sur scène le samedi 23 mai 2015 (des frais de 20 $ maximum seront exigés pour le costume).

Costume obligatoire : tenue sportive et souliers de course. Aucun vêtement ample ne sera accepté.

Durée : 15 semaines
Début : 22 janvier **Fin : 16 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
Initiation 5 à 7 ans	Jeudi	17 h à 18 h	65 $
Débutant 8 à 12 ans	Samedi	12 h 30 à 13 h 30	65 $
Intermédiaire* 9 à 15 ans	Samedi	13 h 30 à 14 h 30	65 $

*** Préalable : avoir suivi deux sessions de danse hip-hop**
Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 5 et 7 mars ainsi que le 4 avril.

ACTIVITÉS CULTURELLES (pour les 16 ans et moins)

BALLET JAZZ – centre communautaire

Ce cours propose l'apprentissage du vocabulaire gestuel spécifique à la danse à travers des exercices et des chorégraphies sur des musiques populaires et rythmées. Spectacle sur scène le samedi 23 mai 2015 (des frais de 20 $ maximum seront exigés pour le costume).

Costume obligatoire : leggings ou collants noirs, camisole ou maillot de danse au choix et chaussons de danse noirs.

Durée : 15 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 16 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
Ballet jazz 1 5 à 7 ans	Samedi	11 h 20 à 12 h 20	65 $
Ballet jazz 2 6 à 9 ans	Mardi	18 h à 19 h	65 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 3 et 7 mars ainsi que le 4 avril.

DESSIN – centre communautaire

Dans le cadre de ce cours, les jeunes apprendront à utiliser différents médiums (marqueurs, crayons de bois, crayons aquarelle, fusain, etc.) afin de réaliser de magnifiques dessins. Chaque enfant aura son propre portefolio contenant ses exercices et ses dessins. Exposition à la fin de la session.

Matériel requis : 12 à 24 crayons de couleur en bois, 12 à 24 crayons-feutres, crayon à mine et efface.

Durée : 12 semaines
Début : 25 janvier **Fin : 26 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
6 à 8 ans	Dimanche	9 h à 10 h 30	110 $
9 à 14 ans	Dimanche	10 h 30 à 12 h	110 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 8 mars ainsi que le 5 avril.

CIRQUE – école Liberté-Jeunesse

Par le biais de cette activité, les participants expérimenteront les arts du cirque, tels que l'acrobatie, la jonglerie, le diabolo, le mains à mains, les pyramides, les physitubes, le rola-bola, le monocycle, les échasses et les échasses rebondissantes, en plus du cirque aérien! Spectacle lors du dernier cours.

Costume obligatoire : tenue sportive et espadrilles.

Durée : 15 semaines
Début : 24 janvier **Fin : 16 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
4 à 6 ans Débutant	Samedi	9 h à 10 h	160 $
7 à 12 ans Débutant	Samedi	10 h à 11 h	160 $
8 à 16 ans* Intermédiaire	Samedi	11 h à 12 h 30	190 $

* **Préalable : avoir suivi deux sessions de cirque ou de gymnastique**
Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars ainsi que le 4 avril.

AMU-SONS – centre communautaire

Ce cours propose une série d'activités d'éveil musical : chansons, créations, improvisation sur différents instruments de percussion, développement du sens du rythme, de l'écoute active et du mouvement. Spectacle sur scène le samedi 23 mai 2015.

Durée : 15 semaines
Début : 24 janvier **Fin : 16 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
2 et 3 ans*	Samedi	9 h 30 à 10 h	80 $
4 et 5 ans	Samedi	10 h 15 à 11 h	90 $

* **Accompagné d'un parent**
Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars ainsi que le 4 avril.

ACTIVITÉS CULTURELLES (pour les 16 ans et plus)

DESSIN – pavillon de la Jeunesse

Nouveauté!

Ce cours permettra aux débutants de se familiariser aux procédés de base du dessin. Les participants apprendront notamment comment observer, évaluer et mesurer les distances en plus d'extraire de leur imaginaire des lignes concrètes.

Matériel requis : crayons graphites 2H, 4H, HB, 4B et 6B.

Durée : 12 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 16 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Mardi	19 h à 20 h 30	130 $
16 ans et plus	Jeudi	10 h à 11 h 30	130 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 3 et 5 mars.

ESPAGNOL – centre communautaire

Soyez prêts pour vos prochaines vacances! Ce cours offre la possibilité de poursuivre l'apprentissage du vocabulaire et des expressions usuelles espagnoles. Plusieurs exercices seront réalisés afin de vérifier l'apprentissage des notions vues en cours.

Matériel requis : dictionnaire de poche espagnol/français et matériel pédagogique à acheter lors du premier cours au coût de 60 $.

Durée : 10 semaines
Début : 22 janvier **Fin : 2 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus Débutant 2	Jeudi	19 h à 21 h	150 $

* **Préalable : avoir suivi le niveau débutant 1**
Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 5 mars.

BALADI/DANSE ORIENTALE
centre communautaire

Cette activité, vise l'apprentissage des mouvements de base de la danse orientale et du baladi. Les rythmes subtils de la musique et les mouvements traditionnels de ces danses contribuent notamment à réduire le stress en plus de bonifier les articulations, la coordination, la souplesse, la posture et la résistance cardiaque. Le cours de chorégraphie s'adresse à ceux et celles qui souhaitent approfondir leur pratique de la danse. Spectacle sur scène le 23 mai 2015 (des frais de 20 $ maximum seront exigés pour le costume).

Tenue vestimentaire : vêtements confortables (ceinture de baladi optionnelle).

Durée : 15 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 5 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
13 ans et plus Initiation	Mardi	19 h à 20 h	95 $
13 ans et plus Atelier chorégraphique	Mardi	20 h à 21 h	95 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 3 mars.

HIP-HOP – centre communautaire

Nouveauté!

Ce cours s'adresse aux adultes qui souhaitent danser sur les meilleures musiques de l'heure! Les mouvements de base du hip-hop et de la danse urbaine seront enseignés aux participants qui auront la chance d'apprendre une chorégraphie originale en plus de la performer sur scène. Spectacle sur scène le 23 mai 2015 (des frais de 20 $ maximum seront exigés pour le costume).

Tenue vestimentaire : tenue sportive et souliers de course.

Durée : 15 semaines
Début : 22 janvier **Fin : 7 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus Débutant	Jeudi	18 h à 19 h	70 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 5 mars.

MAQUILLAGE – centre communautaire

Cette série d'ateliers propose d'approfondir les techniques de base du maquillage en plus de conseiller les participantes dans le choix de leurs produits de beauté. Lors du premier cours, apportez votre trousse de maquillage afin que la professeure vous indique s'il vous manque quelque chose.

Durée : 8 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 18 mars**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Mercredi	19 h à 20 h 30	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

CONNAISSANCE DES VINS – 18 ans et plus
centre communautaire (trois cours par séminaire)
Matériel requis : 6 verres à dégustation.

Séminaire « Introduction »
Début : 22 janvier **Fin : 5 février**

Âge	Jour	Heure	Coût
18 ans et plus	Jeudi	19 h à 21 h	75 $

Les Chardonnay et les Pinots noirs du monde
Début : 19 février **Fin : 12 mars**

Âge	Jour	Heure	Coût
18 ans et plus	Jeudi	19 h à 21 h	75 $

*** Préalable : séminaire « Introduction »**

Les vins d'Italie
Début : 26 mars **Fin : 9 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
18 ans et plus	Jeudi	19 h à 21 h	75 $

*** Préalable : séminaire « Introduction »**

Les vins du Québec et du Canada
Début : 23 avril **Fin : 7 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
18 ans et plus	Jeudi	19 h à 21 h	75 $

*** Préalable : séminaire « Introduction »**

ATELIERS PRÉSCOLAIRES : LES PETITS GÉNIES

chalet du parc municipal

Ce programme adapté aux enfants de 3 et 4 ans vise à les préparer à la maternelle. Une animatrice spécialisée y présentera des ateliers structurés : développement du langage et de la sociabilité; développement de la motricité globale et fine; exercices de prélecture, préécriture et précalcul; initiation à l'anglais, à la musique, au théâtre et au bricolage; et atelier sur la nutrition.

Matériel requis : un tablier, huit crayons-feutres, un grand format de bâton de colle et un cahier de coupures ou scrapbook de 90 pages.

Durée : 15 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 7 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
3-4 ans	Mardi **ou** jeudi	9 h à 12 h	165 $
3-4 ans	Mardi **et** jeudi	9 h à 12 h	300 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars.

MINISOCCER – école des Grands-Vents

Entraînement de soccer amusant sous forme de jeux, dans une formule parent-enfant. Des exercices variés et dynamiques permettront aux tout-petits d'expérimenter le soccer.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles et protège-tibias.

Durée : 12 semaines
Début : 24 janvier **Fin : 25 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
4 ans Parent-enfant	Samedi	8 h à 9 h	60 $
4 ans Sans parent	Samedi	9 h à 10 h	60 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars.

SON DES GAMINS – centre communautaire

À travers le jeu, parents et enfants mettront en pratique des stratégies de stimulation globale de la communication et du langage. Cette activité, animée par des intervenantes qualifiées, est réalisée en collaboration avec le Comité d'action local Deux-Montagnes – Sud-de-Mirabel.

Une collation sera offerte aux enfants. Halte-garderie disponible pour les frères et sœurs.

Durée : 8 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 17 mars**

Âge	Jour	Heure	Coût
Parent-enfant 3 à 5 ans	Mardi	9 h 15 à 10 h 45	Gratuit

Bien que cette activité soit offerte gratuitement, il est important de s'y inscrire.

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 3 mars.

ATELIERS PRÉSCOLAIRE : LES PETITES ÉTINCELLES

chalet du parc municipal

Ce programme adapté aux enfants de 4 et 5 ans vise à faciliter leur entrée à la maternelle. Au menu : exercices de prélecture, préécriture et précalcul; initiation à la musique, au théâtre et à l'anglais; bricolage et jeux; sorties éducatives; et atelier sur la nutrition. Une évaluation et une remise de diplôme aux enfant de 5 ans seront faites en fin de session

Matériel requis : un tablier, huit crayons-feutres, un grand format de bâton de colle et un cahier de coupures ou scrapbook de 135 pages.

Durée : 15 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 15 mai**

Âge	Jour	Heure	Coût
4-5 ans	Lundi	9 h à 12 h	* $
4-5 ans	Mercredi	9 h à 12 h	* $
4-5 ans	Vendredi	9 h à 12 h	* $

***Coût : 165 $ (1 demi-journée) 300 $ (2 demi-journées) 400 $ (3 demi-journées)**

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 2, 4 et 6 mars ainsi que les 3 et 6 avril.

SPORTBALL – école des Grands-Vents

Nouveauté!

L'ABC du sport dès 2 ans! En pratiquant cette activité, les tout-petits développeront leur motricité et leur confiance en soi tout en apprenant les bases de huit sports. Une activité tout en plaisir, où le parent fait équipe avec son enfant, sous la supervision d'un entraîneur certifié selon un programme structuré qui a plus de 19 ans d'expérience à l'échelle mondiale. L'équipement est fourni. Pour plus d'informations, visitez le www.sportballrivenord.ca.

Durée : 8 semaines
Début : 25 janvier **Fin : 22 mars**

	Jour	Heure	Coût
2-3 ans Parent-enfant	Dimanche	9 h à 9 h 45	120 $
4 à 6 ans Sans parent	Dimanche	10 h à 11 h	120 $
2-3 ans Parent-enfant	Dimanche	11 h 15 à 12 h	120 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 8 mars.

GARDIENS AVERTIS – pavillon de la Jeunesse

Ce cours, offert par la Croix-Rouge canadienne, présente les notions importantes en matière de soins à l'enfant et les mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Attestation remise à chaque participant.

Date : le 25 avril **Durée : 8 heures**

Âge	Jour	Heure	Coût
11 à 14 ans	Samedi	8 h 30 à 16 h 30	50 $

AUTODÉFENSE/JU-JUTSU

centre communautaire

Lors de ce cours, les participants apprendront les rudiments du Ju-jutsu, un art martial d'autodéfense. Différentes techniques seront enseignées, et des combats au sol sont prévus. Le judogi est obligatoire.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
6 à 13 ans	Lundi	17 h 30 à 18 h 30	70 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

Nouveauté!

LA RÉCRÉATION – école des Grands-Vents

Chaque semaine, des animateurs dynamiques et farfelus proposeront des activités ludiques et sportives qui sauront plaire aux jeunes participants. Animé par Euphorie et Baloo du camp d'été, c'est une soirée de plaisir assuré!

Durée : 12 semaines
Début : 23 janvier **Fin : 24 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
5 à 8 ans	Vendredi	18 h 15 à 19 h 15	50 $
9 à 12 ans	Vendredi	19 h 30 à 20 h 30	50 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 6 mars et le 3 avril.

BASKETBALL – école des Grands-Vents

Ce cours permet d'apprendre les techniques et les règles de jeu du basketball, en plus de développer son esprit d'équipe, sa persévérance et d'améliorer sa condition physique. La tenue sportive est obligatoire.

Durée : 12 semaines
Début : 25 janvier **Fin : 26 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Débutant 6 à 12 ans	Dimanche	12 h 30 à 13 h 30	50 $
Intermédiaire* 8 à 12 ans	Dimanche	13 h 40 à 14 h 40	50 $

*** Préalable : avoir pratiqué cette activité au moins une session**

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 8 mars et le 5 avril.

Nouveauté!

BADMINTON FAMILIAL – école Horizon-du-Lac

Les familles sont invitées à venir s'amuser au badminton de manière libre et récréative. Une occasion parfaite pour améliorer sa condition physique et profiter d'un moment privilégié avec son enfant! Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Jeune + adulte	Lundi	18 h 30 à 22 h	50 $ par participant

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

SOCCER MIXTE/PERFECTIONNEMENT

école des Grands-Vents

Par cette activité, les jeunes joueurs de soccer amélioreront leurs habiletés à travers un entraînement technique avancé. Un entraîneur qualifié permettra à chaque joueur de parfaire son niveau de jeu.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles et protège-tibias.

Durée : 12 semaines
Début : 24 janvier **Fin : 25 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Niveau 1 7 à 12 ans	Samedi	13 h 30 à 14 h 30	60 $
Niveau 2 7 à 12 ans	Samedi	14 h 30 à 15 h 30	60 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars et le 4 avril.

SOCCER AU JEU – école des Grands-Vents

Ce cours propose une initiation aux techniques de base du soccer, en plus d'offrir des entraînements et des exercices amusants, un apprentissage de la terminologie du soccer et plusieurs minimatchs. Par cette activité, les enfants développeront leur esprit d'équipe et leur motricité.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles et protège-tibias.

Durée : 12 semaines
Début : 24 janvier **Fin : 25 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
5-6 ans	Samedi	10 h à 11 h	60 $
5-6 ans	Samedi	11 h à 12 h	60 $
7-8 ans	Samedi	12 h à 13 h	60 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 7 mars et le 4 avril.

ACTIVITÉS SPORTIVES et COMMUNAUTAIRE (pour les 6 à 14 ans)

TENNIS JEUNESSE – école Liberté-Jeunesse

Ce cours permet l'apprentissage des techniques et des règles du tennis. À l'aide d'un professeur compétent, il encourage le développement de l'esprit d'équipe, de la persévérance et de la condition physique.

Durée : 10 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 1er avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Débutant 7 à 12 ans	Lundi	19 h 30 à 20 h 30	80 $
Avancé 8 à 14 ans	Mercredi	19 h 30 à 20 h 30	80 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 2 et 4 mars.

ACTIVITÉS SPORTIVES et COMMUNAUTAIRES (pour les 13 ans et plus)

AUTODÉFENSE/JU-JUTSU

centre communautaire

Lors de ce cours, les participants apprendront les bases du Ju-jutsu, un art martial d'autodéfense. Différentes techniques seront enseignées et des combats au sol sont prévus. Le judogi est obligatoire.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
14 ans et plus	Lundi	18 h 45 à 20 h 15	95 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

AUTODÉFENSE/AÏKIDO

centre communautaire

Atelier d'apprentisssage et application des techniques d'Aïkido, discipline d'autodéfense non violente, par des roulades, des chutes et des déplacements. Le judogi est obligatoire.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
13 ans et plus	Lundi	20 h 30 à 21 h 30	85 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

BADMINTON LIBRE – école des Grands-Vents

Période libre pour pratiquer le badminton et, du même coup, améliorer sa condition physique tout en profitant de la dynamique d'un groupe stimulant. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase.

Durée : 12 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 14 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
15 ans et plus	Mardi	19 h 30 à 21 h 30	50 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 3 mars.

VOLLEY-BALL LIBRE MIXTE

école Liberté-Jeunesse

Pratique du volley-ball de manière libre et récréative. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase.

Durée : 12 semaines
Début : 22 janvier **Fin : 16 avril**

Âge	Jour	Heure	
16 ans et plus	Jeudi	20 h à 22 h	55 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 5 mars.

RYTHMO MAMAN-BÉBÉ

Nouveauté!

centre communautaire

Cours inspiré de la Zumba qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies teintés des danses latines. Tout au long de l'actvité, les bébés sont dans un porte-bébé et au sol avec maman pour certains exercices.

Matériel suggéré : porte-bébé ergonomique de style kangourou.

Matériel requis pour le bébé : couverture, vêtements de rechange et quelques jouets.

Durée : 12 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 15 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Maman et bébé	Mercredi	13 h à 14 h	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

PILATES – centre communautaire

La méthode Pilates se compose d'une série de mouvements progressifs doux qui permettent d'allonger et de renforcer les muscles. Elle vise l'amélioration de la posture et de la tonicité tout en procurant une détente optimale.

Durée : 12 semaines
Début : 23 janvier **Fin : 24 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
15 ans et plus	Vendredi	9 h 30 à 10 h 30	75 $
15 ans et plus	Vendredi	10 h 40 à 11 h 40	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 6 mars et le 3 avril.

TENNIS

école Liberté-Jeunesse

Ce cours porte sur les techniques et les règles du tennis. À l'aide d'un professeur qualifié, il permet de développer son esprit d'équipe, sa persévérance et d'améliorer sa condition physique.

Durée : 10 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 1er avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
Débutant 15 ans et plus	Lundi	20 h 40 à 21 h 40	80 $
Intermédiaire 15 ans et plus	Mercredi	20 h 40 à 21 h 40	80 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche les 2 et 4 mars ainsi que le 6 avril.

ZUMBA FITNESS

école des Grands-Vents

La Zumba est une grande fête qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines. Deux professeurs donneront le cours, créant une ambiance énergique et dynamique. Notez que, pour la pratique de cette activité, les chaussures multisport sont préférables aux chaussures de course ou de tennis.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
15 ans et plus	Lundi	19 h à 20 h	80 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

YOGA HATHA
pavillon de la Jeunesse

Le yoga permet d'harmoniser le corps, la respiration et l'équilibre mental, d'assouplir et de fortifier le corps et l'esprit, en plus de contribuer à gérer son stress. Il procure également plus d'énergie, ce qui contribue à une qualité de vie optimale.

Durée : 12 semaines
Début : 19 janvier **Fin : 20 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Lundi	18 h à 19 h	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 2 mars et le 6 avril.

YOGA AÎNÉS (55 ANS ET PLUS)
pavillon de la Jeunesse

Cette activité de yoga est spécialement adaptée à la clientèle aînée. Les exercices qui y seront pratiqués ont été conçus afin que, peu importe leurs restrictions physiques, les participants puissent les exécuter.

Durée : 12 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 15 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
55 ans et plus	Mercredi	9 h à 10 h	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

YOGA PILATES – centre communautaire

Ce cours propose un mélange de yoga et de Pilates. Combinées, ces deux disciplines permettent d'améliorer la souplesse, la force musculaire et la concentration.

Durée : 12 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 15 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Mercredi	18 h à 19 h	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

POWER YOGA
Nouveauté!
pavillon de la Jeunesse

Cette activité permet de développer la force musculaire, la flexibilité et le contrôle de la respiration grâce à des séries de mouvements enchaînés dynamiques.

Durée : 12 semaines
Début : 20 janvier **Fin : 14 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Mardi	17 h à 18 h	80 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 3 mars.

PIYO PAR BEACHBODY
école des Grands-Vents

Inspiré de la méthode Pilates et du yoga, PIYO est un cours sur musique pop qui propose des routines dynamiques au cours desquelles tous les muscles du corps sont stimulés. Avec PIYO, ça bouge! Notez que, pour cette activité, les chaussures multisport sont préférables aux chaussures de course ou de tennis.

Durée : 12 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 15 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
16 ans et plus	Mercredi	18 h 30 à 19 h 20	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

MISE EN FORME 50 +
Nouveauté!
centre communautaire

Toujours dans le respect du rythme des participants, cette activité propose des exercices diversifiés stimulant tous les groupes musculaires, en plus de développer les capacités cardiovasculaires.

Durée : 12 semaines
Début : 21 janvier **Fin : 15 avril**

Âge	Jour	Heure	Coût
50 ans et plus	Mercredi	14 h 15 à 15 h 15	75 $

Veuillez prendre note que l'activité fera relâche le 4 mars.

ACTIVITÉS HIVER 2015
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(Membres d'une même famille à la même adresse, si nécessaire, faire des photocopies.)

COORDONNÉES DU 1er PARTICIPANT *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Prénom : _____ Nom : _____

Carte du citoyen : _____ Exp. : _____ Date de naissance (année/mois/jour) : _____

Adresse (numéro civique et rue) : _____ Ville _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

COORDONNÉES DU 2e PARTICIPANT *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Prénom : _____ Nom : _____

Carte du citoyen : _____ Exp. : _____ Date de naissance (année/mois/jour) : _____

Adresse (numéro civique et rue) : _____ Ville _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

COORDONNÉES DU 3e PARTICIPANT *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Prénom : _____ Nom : _____

Carte du citoyen : _____ Exp. : _____ Date de naissance (année/mois/jour) : _____

Adresse (numéro civique et rue) : _____ Ville _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

COORDONNÉES DU 4e PARTICIPANT *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Prénom : _____ Nom : _____

Carte du citoyen : _____ Exp. : _____ Date de naissance (année/mois/jour) : _____

Adresse (numéro civique et rue) : _____ Ville _____

Code postal : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Type de paiement	Date du paiement ou du chèque	Montant	Numéro du reçu
1.		$	
2.		$	
3.		$	

ACTIVITÉS HIVER 2015
FORMULAIRE DE PAIEMENT

POUR LES RÉSIDENTS SEULEMENT *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Inscrire le coût total des activités pour toute la famille	$
Gratuité : soustraire la ou les activité(s) à partir du 3e enfant	$
Soustraire 15 $ par activité, à partir de la 2e activité au tarif le plus élevé	$
Inscription à compter du 6 janvier : ajouter 15 $ par activité	$
Total :	$

POUR LES NON-RÉSIDENTS *(complétez en lettres moulées, s.v.p.)*

Inscrire le coût total des activités pour toute la famille	$
Ajouter 15 $ par activité	$
Inscription à compter du 6 janvier : ajouter 15 $ par activité	$
Total :	$

J'ai pris connaissance des modalités de paiement et je m'engage à m'y conformer.

Parent payeur *(en lettres moulées, s.v.p.)* : _____

Carte du citoyen du payeur : _____ Exp. : _____

Signature : _____ Date : _____

AUTORISATION DE PUBLICATION

J'autorise la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac à utiliser des photographies sur lesquelles un ou des participants inscrits sur ce formulaire pourraient paraître, à des fins publicitaires. Le matériel publicitaire demeurera la propriété de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

OUI ☐ NON ☐

Signature : _____ Date : _____

ABRIS TEMPORAIRES

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale seulement et il doit obligatoirement être retiré le 15 avril. Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire. Cependant, l'abri d'auto temporaire doit :

- servir seulement à garer des véhicules automobiles ou à protéger des passages piétonniers;
- être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace;
- être installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pied) de l'emprise de la voie publique;
- avoir une hauteur maximale de 3 m (10 pieds);
- dans le cas d'un terrain en coin, ne jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pieds) du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien des rues si ces abris ne sont pas érigés conformément à la règlementation municipale applicable.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur son terrain sans d'abord se procurer un certificat d'autorisation, au coût de 10 $, auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 $ à 5 000 $. Il va sans dire qu'il est aussi interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain appartenant à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

UTILISATION DE L'EMPRISE DE RUE À DES FINS PERSONNELLES

Les services municipaux ont remarqué que plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y installer une clôture, pour aménager l'espace en utilisant des blocs de béton ou des pierres décoratives, pour stationner des voitures ou pour planter des arbres. Concrètement, l'emprise de rue est l'espace dans lequel se trouvent les voies de circulation asphaltées, ainsi qu'un espace généralement gazonné de part et d'autre de la voie publique.

Selon le règlement de zonage en vigueur, une emprise de rue se définit comme étant « une superficie de terrain réservée à l'implantation d'une voie de circulation ». Cet espace sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage, la signalisation routière et, dans certains cas, les installations d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell. Lorsqu'un citoyen empiète sur l'emprise de rue, le risque de bris d'équipement de la Ville et des installations souterraines est accru, sans oublier que cela restreint l'accès à cette portion de terrain, qui demeure une propriété municipale. L'emprise de rue doit rester libre de tout obstacle, et ce, en tout temps.

Pour valider la limite de l'emprise de rue, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont invités à se référer à leur certificat de localisation. Ce dernier indique avec précision la distance entre le mur d'une propriété et la limite de l'emprise (limite de terrain).

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question en composant le 450 472-7310, poste 122 ou 212.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET BATEAUX

Il est à noter que, du 15 octobre au 15 avril, les véhicules récréatifs et les bateaux de 9 mètres ou moins ne peuvent être stationnés dans la marge avant d'une propriété. Toutefois, ils peuvent être stationnés dans les cours arrière et latérales sans jamais dépasser le mur avant du bâtiment principal. Ils ne peuvent en aucun cas empiéter sur le terrain du voisin sans son autorisation.

CERCLE DE FERMIÈRES

Depuis la reprise des activités en septembre dernier, les membres du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont été très actives! Le point fort de l'automne reste la Marche de Compostelle, une très belle réussite de groupe. D'ailleurs, le Cercle de Fermières tient à remercier sincèrement la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ainsi que sa mairesse, Me Sonia Paulus, pour l'accueil chaleureux réservé aux marcheurs lors de cette activité.

Les Fermières sont fières d'inviter l'ensemble des Marthelacquois à visiter leur Marché de Noël qui se tiendra les 5, 6 et 7 décembre au centre commercial Les Promenades Deux-Montagnes. Juste à temps pour les fêtes, le Marché de Noël regroupera une foule de cadeaux originaux entièrement faits à la main. Venez rencontrer les Fermières qui se feront un plaisir de présenter le travail artisanal et bénévole du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Le Cercle de Fermières vous souhaite de très belles fêtes empreintes de bonheur, de paix, de santé, de compréhension et d'amour.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Diane Pagé au 450 598-1880 ou Rose Marie Oudin au 450 598-6045.

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DES FÊTES 2014

CONTE DE NOËL

Paroisse Sainte-Marie-du-Lac
Église Saint-Agapit, le dimanche 21 décembre à 15 h 30
Paroisse Saint-François-d'Assise
Église Saint-Joseph, le dimanche 14 décembre à 15 h 30

CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON AVEC ABSOLUTION INDIVIDUELLE

Paroisse Sainte-Marie-du-Lac
Église Saint-Agapit, le jeudi 17 décembre à 19 h 30
Paroisse Saint-François-d'Assise
Église Saint-Benoit, le jeudi 11 décembre à 19 h 30

CÉLÉBRATIONS DE NOËL

Paroisse Sainte-Marie-du-Lac

Saint-Agapit
Messes le 24 décembre à 16 h, le 25 décembre à 10 h 30 et le 25 décembre à 16 h

Marie-Médiatrice
Messe le 24 décembre à 19 h 30

Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Messes le 24 décembre à 22 h et le 1er janvier à 10 h 30

Paroisse Saint-François-d'Assise

Saint-Placide
Messes le 24 décembre à 22 h et le 31 décembre à 16 h

Saint-Joseph-du-Lac
Messe le 24 décembre à 20h

Oka
Messes le 25 décembre à 10 h 30 et le 1er janvier à 10 h 30

Saint-Benoît
Messe le 24 décembre à 24 h

DANSE DE L'AMITIÉ

DANSE DE L'AMITIÉ STE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Journée portes ouvertes

La prochaine session de danse en ligne et sociale débutera par une journée portes ouvertes (inscriptions et pratique de danse) le lundi 12 janvier, de 10 h à 14 h 15, et en soirée dès 19 h.

Début des cours

Les cours offerts par Danse de l'Amitié débuteront le lundi 19 janvier 2015 : de 9 h à 11 h 30 (débutant), de 12 h 45 à 15 h (intermédiaires-avancés), de 19 h à 21 h (intermédiaires-avancés). Une pratique de danse est offerte gratuitement à chaque cours.

Soirées de danse en ligne et sociale

Les prochaines soirées de danse en ligne et sociale auront lieu les 24 janvier, 28 février, 28 mars et 18 avril prochains.

Toutes les activités précédemment présentées seront animées par la professeure Diane Degré et son équipe.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Jean-Claude au 450 473-8247 ou avec Louise au 450 623-0241.

La Petite Maison De Pointe-Calumet

LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET

Au service des familles depuis 1995

La Petite Maison de Pointe-Calumet est une Maison de la famille dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des familles de la région en favorisant l'entraide et le support. Les intervenants travaillent auprès de tous les membres de la famille (0-99 ans) et de la communauté.

Activités et services : Matinées Mamans en folie, La Soupe, support pour les pères, fêtes familiales (Fête des neiges, Fête de la famille, etc.), centre d'accès internet, aide au budget, informations/ressources et support pour les parents, accueil et référence, vistie à la cabane à sucre, dîner de Noël, santé sexuelle, et plusieurs autres!

À ne pas manquer : Fête des neiges (gratuit), le 14 février 2015, de 10 h à 15 h, au parc Alphonse-Gravel (au coin du boul. Lachapelle et de la 32e Avenue, Pointe-Calumet). Au menu : saucisses allemandes, soupe, chocolat chaud, animation, danse et jeux familiaux, venez profiter de l'hiver avec nous et portez du rouge!

Pour renseignements : 450 974-7556 ou petite.maison@qcca.biz
861, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet (Québec)
Suivez-nous sur Facebook!

CLUB OPTIMISTE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le club Optimiste remercie tous les jeunes qui ont participé aux soirées de danse de 2013-2014. Sachez que tous les profits amassés ont été remis aux Chevaliers de Colomb pour leur permettre de donner des paniers de Noël aux familles démunies de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Les prochaines danses se dérouleront comme à la normale, c'est-à-dire une fois par mois, le 1er vendredi de chaque mois, soit les 5 décembre, 9 janvier (2e vendredi de janvier), 6 février, 6 mars, 10 avril (2e vendredi d'avril), 1er mai et 5 juin.

À partir de juin, les danses feront relâche pour l'été. Une dernière soirée sera cependant organisée le 11 septembre et il s'agira de la dernière de la saison 2014-2015.

Prenez note que le club Optimiste a reçu ses billets de tirage voyage. Ceux qui souhaitent s'en procurer sont invités à communiquer avec Yves Ménard au 450 974-3353. Merci d'encourager le club Optimiste de Ste-Marthe-sur-le-Lac!

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC) DES LAURENTIDES

Le CAVAC des Laurentides est un organisme communautaire qui offre des services spécialisés à toute personne victime ou témoin d'un acte criminel, ainsi qu'à ses proches, que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

Les services offerts par le CAVAC (gratuits et confidentiels) : intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire; informations sur les droits et recours; assistance technique pour remplir divers formulaires (ex : IVAC, CSST, SAAQ, Déclaration de la victime sur les conséquences du crime, résiliation de bail en raison de violence conjugale ou d'agression sexuelle, etc.); accompagnement dans le processus judiciaire, et orientation vers d'autres ressources pertinentes selon les besoins.

Afin de faciliter l'accessibilité à ses services, une agente d'intervention du CAVAC est disponible à raison de deux jours par semaine dans un point de services situé à St-Eustache. Pour prendre rendez-vous, composez le 1-800-492-2822 ou consultez le www.cavac.qc.ca pour toute information supplémentaire.

DANSE EN CŒUR

Dansons ensemble pour un avenir plus sain!

Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, qu'ils soient physiques, mentaux ou sociaux. Avec les cours, les soirées et les soupers offerts, Danse en cœur procure la motivation nécessaire à une vie plus active ainsi qu'au développement d'une santé globale équilibrée.

Inscription aux cours

Le 7 janvier prochain aura lieu une journée porte ouverte au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de 10 h à 14 h. Apportez votre dîner et venez danser!

Veuillez noter que, pour assister aux cours, il est nécessaire de se procurer la carte de citoyen de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Nos soirées

Les prochaines soirées de danse organisées par Danse en cœur auront lieu les 31 janvier et 21 février prochains au centre communautaire. Plusieurs prix seront tirés parmi les participants et un buffet sera offert en fin de soirée. La carte de citoyen n'est pas requise pour participer aux soirées.

Tous les cours et toutes les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Joignez-vous à Danse en cœur pour vivre des moments inoubliables!

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte au 450 623-0786 ou avec Colette Lecompte au 450 491-5774, ou faites parvenir un courriel à l'adresse suivante: danseencoeur@videotron.ca.

SERVICE de l'entretien et de l'aménagement du territoire

AIDEZ-NOUS EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite rappeler que, selon le règlement 631, il est en tout temps interdit aux citoyens ainsi qu'à leur déneigeur de déposer de la neige aux endroits suivants :

- sur les trottoirs;
- dans la rue ou en bordure de celle-ci;
- dans un espace ou un terrain de stationnement propriété de la Ville;
- dans une place publique;
- dans tout immeuble propriété de la Ville et accessible au public.

La collaboration citoyenne est d'autant plus essentielle vu l'importante quantité de jeunes arbres qui ont récemment été plantés dans les placettes et espaces du territoire. En effet, une trop grande accumulation de neige empêcherait assurément cette initiative environnementale de survivre aux intempéries de l'hiver.

Aussi, afin de faciliter les opérations de déneigement lorsque des chutes de neige arrivent lors des jours de collectes, il est important de ne pas placer les bacs trop près de la rue et de les ranger le plus rapidement possible une fois la collecte terminée.

Finalement, en vue d'assurer l'efficacité du déneigement des rues et des trottoirs, les citoyens sont invités à ne pas stationner leur véhicule dans la rue, mais plutôt de manière bien engagée dans leur entrée privée.

Pour plus de renseignements sur les opérations de déneigement et sur les mesures à suivre pour faciliter le travail de nos équipes, communiquez avec le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire au 450 623-5798, poste 111, ou visitez le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

INGÉNIEUR FORESTIER RECHERCHÉ

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est présentement à la recherche d'un ingénieur forestier pour remplir plusieurs mandats ponctuels. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ à Mme Catherine Lalonde, coordonatrice aux ressources humaines, par courriel au c.lalonde@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES AYANT UNE BORNE-FONTAINE ADJACENTE À LEUR TERRAIN

Par mesure de sécurité, il est primordial que les bornes-fontaines soient accessibles en tout temps, et ce, même en période hivernale. La Ville sollicite donc la collaboration des citoyens propriétaires d'un terrain adjacent à une borne-fontaine afin d'assurer que celles-ci ne soient ensevelies sous la neige, ce qui nuirait à une possible intervention d'urgence.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte annuelle des sapins de Noël s'effectuera les lundis 5 et 12 janvier 2015. Les citoyens qui désirent se départir de leur sapin naturel sont invités à le dégarnir, puis à le déposer en bordure de la rue la veille de la collecte après 20 h, ou avant 7 h le jour de la collecte.

BACS À ORDURES ET À RECYCLAGE

En période hivernale, tout obstacle se trouvant sur la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. C'est pourquoi les bacs destinés aux collectes ne peuvent être sortis avant 20 h la veille du jour fixé pour la collecte et doivent se trouver à environ un mètre à l'intérieur des limites de la rue. De plus, les contenants vides doivent être retirés au plus tard à 20 h le jour de la collecte.

La collecte du 25 décembre sera remise au lendemain, tandis que celle du 1er janvier sera reportée au lundi suivant.

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite rappeler à ses citoyens que, du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues du territoire, et ce, de minuit à 7 h.

GARAGE MUNICIPAL

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone : 450 623-5798
Télécopieur : 450 623-5779

SERVICE de police

SOYEZ PRÉVOYANT!

Les joies de l'hiver sont à nos portes, faites que les voleurs n'y soient pas!

Lorsque arrive enfin la saison froide, elle apporte avec elle tout plein de moments magiques en plein air. Cependant, elle peut aussi occasionner son lot de malheurs imprévus, tel qu'une augmentation des accidents de la route et une quantité impressionnante de vols de souffleuses.

Sachez qu'il est facile pour un voleur de reconnaître les maisons dotées d'une souffleuse. Saviez-vous que la majorité des vols de souffleuse sont commis en plein jour? Ainsi, afin de prévenir ce genre de crime, les policiers du Service de police désirent rappeler ces quelques conseils :

- si vous êtes contraints de laisser votre souffleuse à l'extérieur, attachez-la avec une chaîne de métal et un cadenas;
- lorsque vous n'utilisez pas votre souffleuse et que vous la laissez à l'extérieur, veillez à la couvrir à l'aide d'une toile afin d'éviter d'attirer les regards;
- assurez-vous d'un bon éclairage en soirée en prenant soin de laisser vos lumières extérieures allumées dès la tombée du jour.
- peinturez une petite partie de votre souffleuse avec une couleur qui vous permettra de l'identifier facilement ou encore burinez-la en y gravant votre numéro de permis de conduire. D'ailleurs, il est possible d'emprunter l'outil de burinage au Service de police;
- soyez vigilant et signalez tout véhicule qui vous semble suspect en contactant le 9-1-1.

Finalement, complétez dès maintenant la section d'identification ci-dessous et conservez ce papier dans vos documents personnels afin de faciliter le travail des policiers pour retracer votre souffleuse disparue en cas de vol.

Christopher Harding, matricule 45
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Service de police régionale
de Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256

SOYONS PRÉVOYANT EN CAS DE VOL DE SOUFFLEUSES À NEIGE!

Marque : _____ Modèle : _____

Couleur : _____ Année : _____

Numéro de série ou inscription burinée : _____

Marques distinctives : _____

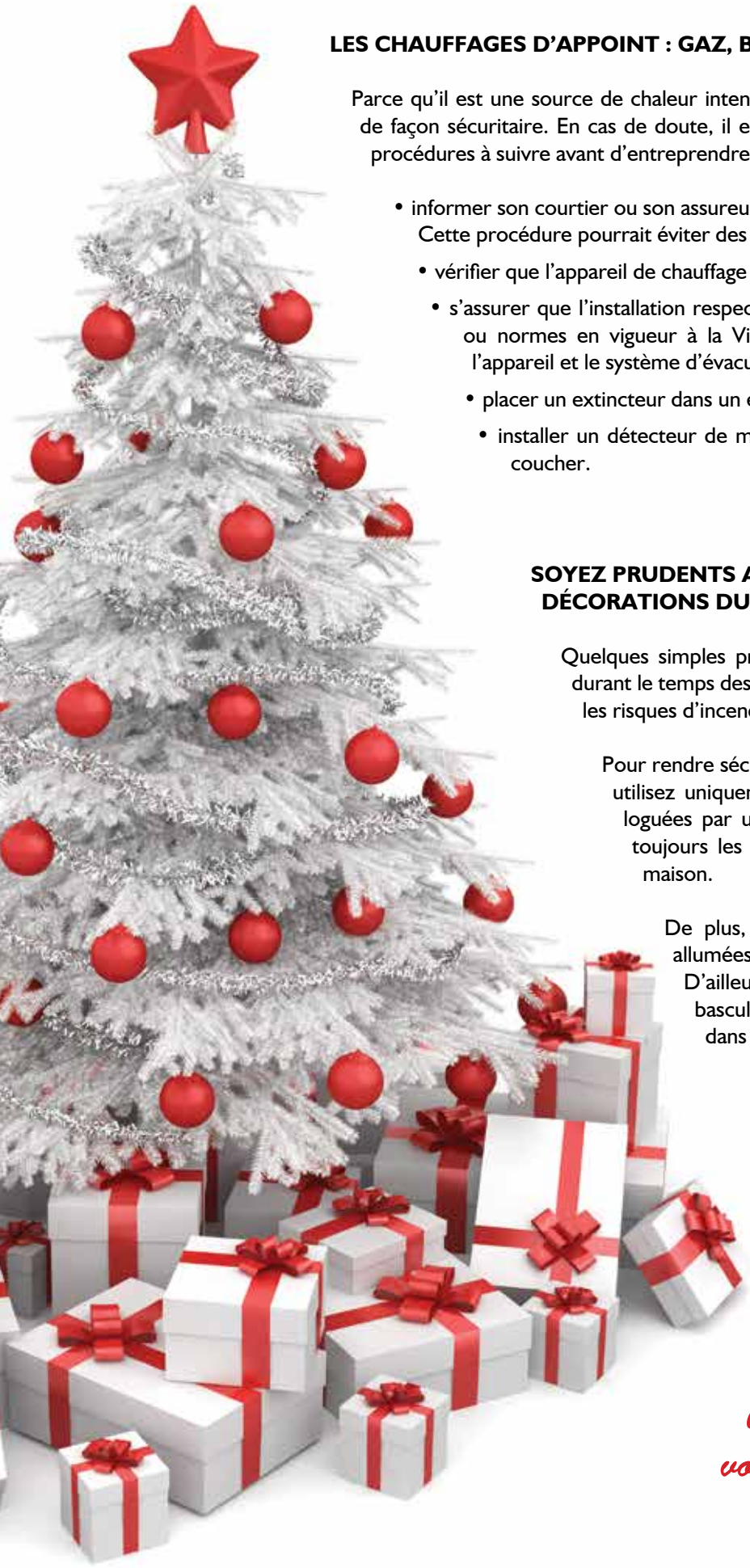

LES CHAUFFAGES D'APPOINT : GAZ, BOIS ET MAZOUT

Parce qu'il est une source de chaleur intense, le chauffage d'appoint exige d'être installé et utilisé de façon sécuritaire. En cas de doute, il est sage de demander l'avis d'un expert. Voici quelques procédures à suivre avant d'entreprendre l'installation d'un système de chauffage d'appoint :

- informer son courtier ou son assureur de toute nouvelle installation ou modification. Cette procédure pourrait éviter des problèmes lors du règlement d'un sinistre;
- vérifier que l'appareil de chauffage d'appoint porte une étiquette d'homologation;
- s'assurer que l'installation respecte les recommandations du manufacturier et les codes ou normes en vigueur à la Ville (respect des distances d'installation stipulées pour l'appareil et le système d'évacuation);
- placer un extincteur dans un endroit accessible en cas de début d'incendie;
- installer un détecteur de monoxyde de carbone homologué près des chambres à coucher.

SOYEZ PRUDENTS AVEC LES DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Quelques simples précautions suffisent à protéger sa famille et son foyer durant le temps des fêtes, car certaines habitudes festives peuvent accroître les risques d'incendie.

Pour rendre sécuritaire l'éclairage et les décorations de l'arbre de Noël, utilisez uniquement des lumières et des rallonges électriques homologuées par un organisme reconnu (CSA, ULC ou UL) et éteignez toujours les lumières de Noël avant d'aller au lit ou de quitter la maison.

De plus, il est primordial de ne jamais laisser les chandelles allumées sur ou près de toute matière qui pourrait prendre feu. D'ailleurs, assurez-vous d'utiliser des chandeliers solides qui ne basculeront pas facilement et fixez les chandelles bien en place dans ceux-ci.

Le Service de police et le Service de sécurité incendie vous souhaitent de joyeuses fêtes!

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Service du greffe :	poste 211
Service des communications et relations avec les citoyens :	poste 109
Service de l'urbanisme :	poste 120
Service des taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des loisirs et de la vie communautaire :	poste 145
Service des arts et de la culture :	poste 145

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798, poste 111

POLICE RÉGIONALE 450 473-4686

SERVICE DES INCENDIES 450 473-2730

URGENCES 911

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

PROCHAINE PARUTION : FÉVRIER 2015

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse : a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les évènements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin :
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination :
Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Mise en page, révision des textes et infographie :
Créations Gamma

Impression :
Imprimerie L'Empreinte inc.

Distribution :
Société canadienne des postes

Tirage :
6 900 exemplaires

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

EcoLogo Paper / Papier Cert. CCD 077
BIOGAZ ÉNERGIE